

Fiche technique

Mise en œuvre du projet

Ciné femmes
17 rue Paul Bellamy
44000 Nantes
02 51 82 31 09
cinefemm@club-internet.fr

Réalisation

Catherine de Grissac

IMAGE

Catherine DE GRISSAC
Françoise BOUARD – BLANCHARD
Guillaume KERHERVÉ

SON

Régis BLANCHARD
Catherine de GRISSAC

TOURNAGE

CAMÉRA SONY mini DVcam

MONTAGE

Françoise BOUARD - BLANCHARD

RÉALISATION DU DVD

Françoise BOUARD – BLANCHARD

Durée

52 mn

Illustrations : Nicolas de la Casinière

La réalisation de ce documentaire
est soutenue par

l'intersyndicale amiante du Tripode Beaulieu

- Représentants CGT CFDT FO Solidaires-Finances au Comité d'Hygiène et Sécurité Départemental - Ministères Économie Finances Emploi Budget Comptes Publics
- Représentants CGT CFDT Asam - UNSA au Comité d'Hygiène et de Sécurité - Ministère des Affaires Étrangères et Européennes
- Syndicats CGT CFDT FO Asam - UNSA du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes
- Syndicats CGT CFDT FO SUD du Trésor Public
- Syndicats CGT CFDT FO de l'INSEE

l'Andeva



l'Addeva 44

Avec la participation de

- Conseil régional des Pays de la Loire
- Mairie de Nantes



Contacts

Association Tripode documentaire
6, Grand rue
44000 Rezé

Yvon Kerhervé 02 40 99 90 18
Francis Judas 06 80 73 40 33

LES AMIANTÉS DU TRIPODE

Film documentaire de 52 mn

Silence
on tousse



SOUSCRIPTION

Association Tripode documentaire
NANTES

6, Grand rue 44400 Rezé



LE TRIPODE

1971-72 : construction

Il constitue alors un élément architectural spectaculaire de l'île Beaulieu à Nantes. Son aspect de vaisseau d'acier, de verre et de béton marque la ville et fait partie de son identité.

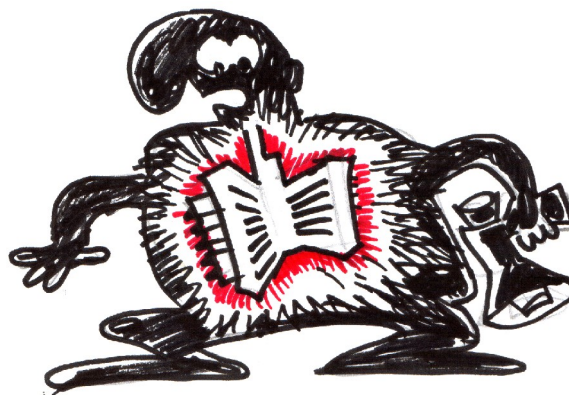
Malheureusement, l'amiante est omniprésent pour la protection de ses structures contre l'incendie : plafonds constitués d'amiante floqué taloché et peint, aération au travers d'allèges de fenêtres bourrées d'amiante floqué non stabilisé, etc. Chaque matin, il y a de la poussière blanche sur les bureaux

1992-1993 : évacuation

Les 800 à 900 agents de l'Insee, du Trésor Public, du Ministère des Affaires Etrangères et du restaurant qui occupaient ses 18 étages partent.

27 février 2005 : destruction.

Le désamiantage aura duré 2 ans, plus de 300 tonnes d'amiante ont été retirées. L'implosion dure 20 secondes



POURQUOI CE DOCUMENTAIRE

Le Tripode a disparu du paysage nantais, mais les centaines de personnes contaminées lors de sa construction, de son entretien et de son occupation ont payé de leur santé ou de leur vie leur exposition.

Nous voulons restituer leur histoire, celle d'une découverte progressive du danger, mais aussi celle d'une évacuation pionnière d'un site amianté, en faisant témoigner toutes les parties prenantes de cette aventure, du côté des Directions et des personnels, des médecins et des techniciens.

Une « Association Documentaire Tripode a été constituée par l'intersyndicale pour organiser la conception, le financement et la gestion des droits ».

Le tournage et la réalisation du film sont prévus au 1er semestre 2009.

LE COMBAT

1978

Prise de conscience. L'amiante est dénoncé par le collectif intersyndical de Jussieu. L'Intersyndicale amiante du Tripode écrit ses premiers tracts.

1985-1992

Mobilisations des personnels. Un travail systématique d'expertise et de mobilisation est mené, en lien avec Jussieu, des médecins de Nantes et du Centre International de Recherche sur le Cancer de Lyon. L'administration, confrontée à une pression croissante des personnels qui culmine en 1989 et 1990, décide l'évacuation.

1992-1995

Obtention d'un suivi médical des personnels amiantés. Premier décès d'un électricien de 40 ans. Procès pour obtenir la reconnaissance en maladie professionnelle.

1995-2005

Bataille pour la reconnaissance de l'exposition. Décès successifs des agents d'entretien. Plaques pleurales et maladies apparaissent chez les agents des bureaux. Obtention d'une étude épidémiologique. Le Tribunal administratif de Nantes nous accorde une expertise judiciaire du Tripode avant démolition : le rapport est accablant.

2005-2008

Obtenir la reconnaissance de site. Nouvelles actions pour obtenir un scanner pour tous les agents. Obtention uniquement pour les volontaires. Le ministère des Finances promet une meilleure prise en charge des reconnaissances des maladies et de soutien aux malades mais rien ne change vraiment.

Décembre 2008

L'étude épidémiologique de comparaison des exposés du Tripode avec des agents des Impôts montre une sur-mortalité significative. En liaison avec l'Andeva et l'Addeva 44, l'Intersyndicale s'oriente vers le dépôt de plainte contre les ministères concernés.